

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-sixième réunion plénière**

Genève, 18-20 juin 2018

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Collaboration en matière de données et statistiques géospatiales
avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale****Améliorer la collaboration entre la Commission économique
pour l'Europe et le Comité régional Europe de l'Initiative
des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale
à l'échelle mondiale dans les domaines des données
géospatiales et des statistiques****Note du secrétariat***Résumé*

Dans le présent document est reproduite une proposition commune visant à approfondir la collaboration entre la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. La proposition a été approuvée en décembre 2018 par le Comité exécutif de la CEE, comme suite à une décision prise en avril 2017, à la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe (E/ECE/1485) :

La Commission économique pour l'Europe,

Décide de s'associer au Comité régional européen de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM: Europe), dans les limites des ressources disponibles, afin de mieux comprendre comment l'information géospatiale peut compléter et faciliter ses activités actuelles, notamment l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et de présenter une proposition détaillée de collaboration, à la lumière de la décision prise par la Conférence des statisticiens européens en avril 2016, d'appuyer les instances professionnelles pour que les experts des statistiques et des données géospatiales puissent partager de bonnes pratiques et apprendre les uns des autres (ECE/CES/91), et d'une décision relative à la nature et à la portée de cette collaboration, qui sera adoptée par le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, à sa session plénière prévue en juin 2017, en vue de son examen par le Comité exécutif de la CEE avant décembre 2017.



I. Généralités

1. En 2011, le Conseil économique et social a établi le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (le Comité d'experts), pour offrir un forum de coordination et de dialogue entre les États membres sur des thèmes en lien avec l'information géospatiale. Sous les auspices de ce Comité, cinq groupes régionaux d'experts du domaine géospatial ont été établis, dont le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (le Comité régional), créé à l'automne 2014.

2. En juillet 2016, le Conseil économique et social a adopté une résolution concernant le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale (E/2016/L.28), dans laquelle il « demande que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convient, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et que les résultats et les avantages qui en découlent soient diffusés équitablement auprès de tous les États membres de chaque région ». Des arrangements ont déjà été convenus dans les domaines de l'appui et de la collaboration entre les commissions régionales et les organismes régionaux du Comité d'experts en Afrique et en Amérique latine, et d'autres sont en cours de conclusion dans la région de l'Asie et du Pacifique.

3. Le Comité régional et la CEE ont progressivement approfondi leur collaboration. On peut citer principalement la participation de ces entités aux manifestations de l'une et de l'autre et l'organisation d'un atelier commun sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques, du 6 au 8 octobre 2017, à Stockholm (Suède).

4. En juin 2017, la Conférence des statisticiens européens de la CEE « s'est prononcée en faveur d'une collaboration plus poussée entre la CEE et le groupe Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et a appuyé l'élaboration d'une proposition concrète pour les travaux conjoints, qui ferait l'objet d'une décision par le Comité exécutif de la CEE ».

5. En août 2017, à sa septième session, tenue à New York, le Comité régional a pris deux décisions encourageant ses organes régionaux à collaborer plus étroitement avec les commissions régionales de l'ONU :

- Dans sa décision 7/101 e), le Comité d'experts a « encouragé les comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à poursuivre leurs activités de sensibilisation auprès des commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, à envisager des dispositifs de collaboration et à faire rapport au Comité, à sa prochaine session, sur les progrès accomplis » ;
- Dans sa décision 7/107 c), le Comité d'experts a aussi « prié instamment les comités régionaux de rester en contact avec leurs organismes de statistique régionaux respectifs afin de renforcer les partenariats ».

II. Domaines stratégiques de collaboration

6. Le Comité régional et le secrétariat de la CEE reconnaissent les avantages mutuels qu'ils peuvent retirer d'une collaboration. Ils estiment, en particulier, pouvoir améliorer les activités d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités entreprises dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs, tout en apprenant l'un de l'autre.

7. Le Comité régional et le secrétariat de la CEE ont défini les domaines stratégiques ci-après comme devant prioritairement faire l'objet d'une collaboration future ; ces domaines sont conformes aux orientations de travail les plus récentes données par le Comité d'experts :

- **Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable :**
En mars 2017, la Commission de statistique de l'ONU a défini un cadre comprenant 232 indicateurs pour les objectifs et cibles du Programme de développement durable

à l'horizon 2030. La plupart de ces indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable comportent de multiples dimensions, notamment sur le plan géospatial, avec, par exemple l'utilisation des classes de données régionales ou urbaines/rurales. Pour être à même de fournir les données nécessaires, il convient de mettre en regard les données statistiques et l'information géospatiale. La combinaison des savoir-faire dans ces deux domaines est essentielle pour mesurer et suivre la réalisation des objectifs de développement durable, et recenser les progrès accomplis chaque année. Dans la région de la CEE, le Comité régional et la Conférence des statisticiens européens sont idéalement positionnés pour garantir que les communautés d'experts des domaines susmentionnés travaillent de concert dans ce domaine ;

- **Création de réseaux et promotion de la communication** : En août 2017, le Comité d'experts s'est félicité des travaux visant à mettre en place un cadre global pour les arrangements institutionnels nationaux concernant la gestion de l'information géospatiale, notamment grâce au recensement des bonnes pratiques et à la promotion de leur application dans l'ensemble des États membres. Il a aussi demandé que soient élaborés « des mécanismes permettant aux États membres de renforcer leurs capacités à traiter des aspects juridiques et stratégiques ayant une incidence sur la collecte, la diffusion et l'utilisation de l'information géospatiale ». Le secrétariat de la CEE, en étroite collaboration avec le Comité régional, peut mettre en place un tel mécanisme en facilitant la création de réseaux pluridisciplinaires et en s'attachant à renforcer la communication entre les spécialistes des domaines statistique, géospatial et autres dans la région de la CEE ;
- **Intégration des informations géospatiales et statistiques et des autres informations connexes, y compris aux fins du renforcement des capacités** : Début juin 2017, le Comité régional est convenu, en réunion plénière, de permettre à tous les États membres de la CEE de participer à ses activités. La Conférence des statisticiens européens a salué cette initiative, plus tard dans le même mois, en faisant observer que « des activités de renforcement des capacités seraient nécessaires pour appuyer cette participation élargie ». En août 2017, le Comité d'experts a « prié instamment les comités régionaux de rester en contact avec leurs organismes de statistique régionaux respectifs afin de renforcer les partenariats » et a souligné qu'il importait de renforcer les capacités dans le cadre de plaidoyers ou d'ateliers régionaux et infrarégionaux ;
- **Participation d'autres programmes de travail de la CEE** : D'autres programmes de travail de la CEE, tels que les programmes relatifs au logement et à l'aménagement du territoire, à l'environnement, aux transports et à la sylviculture, comprennent également des composantes géospatiales dans certaines de leurs activités. Les représentants du Comité régional et ceux des programmes de travail de la CEE intéressés devraient se réunir pour définir d'éventuels domaines de collaboration. Il s'agirait notamment d'étudier la manière dont la CEE pourrait aider le Comité régional à étendre son rayon d'action à ces secteurs et d'autres secteurs.

Par exemple, plusieurs membres du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers, qui relève de la CEE, participent aux activités du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des terres, qui relève du Comité d'experts. Certains des membres du Groupe de travail étaient également présents à la septième session du Comité d'experts en août 2017, à New York. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers est donc bien placé pour travailler aux côtés du Comité régional sur des questions les intéressant tous deux, telles que les stratégies visant à mettre au point de meilleurs systèmes d'administration des biens fonciers en améliorant les systèmes de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers sur la base de données géospatiales. L'évaluation comparative des systèmes d'administration des biens fonciers est un autre domaine possible de future collaboration.

III. Propositions concrètes d'activités de collaboration pendant la période 2018-2020

8. Le secrétariat de la CEE et le Comité exécutif du Comité régional sont convenus de collaborer autour des activités suivantes pendant la période 2018-2020 :

- Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable :
 - Faire participer les représentants du Comité régional aux travaux du Groupe directeur sur les statistiques pour les objectifs de développement durable de la Conférence des statisticiens européens ;
 - Déterminer les activités pour lesquelles les travaux de la Conférence des statisticiens européens pourraient contribuer au plan de travail du Comité régional concernant les objectifs de développement durable.
- Création de réseaux et promotion de la communication :
 - Promouvoir le dialogue entre les organes nationaux chargés de l'information géospatiale et statistique, y compris des observations de la Terre. Un colloque commun de haut niveau réunira les chefs des organismes nationaux de statistique, de cartographie et d'information géospatiale, afin d'étudier les domaines possibles de collaboration sur le plan stratégique, et de mettre en commun les bonnes pratiques ;
 - Réduire les obstacles au partage des données et à l'accès aux données ouvertes, compte tenu des impératifs liés à la vie privée et à la confidentialité ;
 - Mettre en place des réseaux de communication plus étendus en s'appuyant sur les réseaux déjà établis par les spécialistes de l'information géospatiale et de la statistique.
- Intégration des informations géospatiales et statistiques et des autres informations connexes :
 - Le Comité régional mène actuellement des activités concernant l'intégration des informations géospatiales et statistiques ; parallèlement, un projet entrepris sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens vise à déterminer la manière de mieux corréler ces sources et les registres administratifs, les fonds privés de données, les mégadonnées et les autres sources pour rendre plus efficace la production de tous les types de statistiques officielles. Les activités devraient être mieux coordonnées et harmonisées entre elles, en tenant aussi compte d'autres initiatives mondiales et régionales connexes ;
 - Contribuer à la série de recensements de la population et du logement de 2020 : les recensements de la population et du logement sont généralement perçus comme des exercices statistiques, mais ils intègrent et produisent une grande quantité d'informations géospatiales. Il est essentiel, aussi bien pour les infrastructures locales et nationales que pour la planification de la prestation de services, de pouvoir déterminer avec précision l'emplacement des lieux de résidence et de travail. Les experts du Comité régional seront invités aux réunions ordinaires de la CEE concernant les recensements de la population. Dans le cadre de futurs travaux, des lignes directrices concernant l'utilisation du géocodage dans les recensements pourraient être élaborées ;
 - Établir un lien entre les données géospatiales et toutes les phases de la production de statistiques, particulièrement la présentation et la diffusion de celles-ci.

- Renforcement des capacités :
 - À la suite de l'atelier organisé conjointement par la CEE et le Comité régional sur l'intégration des normes géospatiales et statistiques, en octobre 2017 à Stockholm (Suède), la possibilité de mettre en place d'autres manifestations communes dans des domaines techniques particuliers sera examinée. Ce faisant, les priorités nationales et les besoins en matière de renforcement des capacités des deux organismes seront pris en compte, particulièrement dans le cadre des objectifs de développement durable, tout en tirant parti des outils et des plates-formes de renforcement des capacités dont dispose actuellement la CEE. L'éventualité d'une élaboration conjointe de recommandations et de manuels sera examinée, ainsi que la possibilité de mener des activités destinées à promouvoir, dans les milieux de la statistique et de l'information géospatiale, la notion de données de base dans le domaine géospatial.
 - Participation d'autres programmes de travail de la CEE :
 - Établir, dans le cadre de la CEE, un réseau intérieur sur la gestion de l'information géospatiale, auquel participeraient des représentants issus de tous les programmes de travail intéressés. Ce réseau collaborerait avec le Comité exécutif du Comité régional afin de définir des activités susceptibles de produire des avantages mutuels.
 - Représentation de chacun des organes dans le cadre des activités de l'autre :
 - Établir des mécanismes officiels permettant à chacun des organes de participer aux activités de l'autre, pour améliorer la connaissance mutuelle et apprendre l'un de l'autre. Le Comité régional pourrait, par exemple, se voir octroyer le statut d'observateur auprès de la Conférence des statisticiens européens, et la CEE celui d'observateur aux réunions du Comité régional. La possibilité d'organiser une réunion commune entre le Comité exécutif du Comité régional et le Bureau de la Conférence des statisticiens européens devrait être étudiée.
 - Communication de rapports sur les progrès/travaux accomplis :
 - Le secrétariat de la CEE et le Comité régional établiront des rapports annuels sur les activités de collaboration, qui seront examinés en réunion plénière par le Comité régional et la Conférence des statisticiens européens. Ces organismes seront invités à faire part de leurs observations concernant les activités en question, et à proposer de nouvelles activités.
9. Les activités susmentionnées seront mises en œuvre par les moyens suivants :
- Renforcement des liens de réciprocité et participation mutuelle aux réunions régionales des autres organismes ;
 - Organisation de manifestations communes sur des thèmes d'intérêt mutuel ;
 - Collaboration à la réalisation de produits sur des thèmes pertinents ;
 - Collaboration à l'échange de bonnes pratiques ;
 - Conception d'activités communes de renforcement des capacités dans les États membres ;
 - Définition de la notion de données de base pour les spécialistes de l'information géospatiale et de la statistique ;
 - Promotion d'un accès amélioré aux données ;
 - Établissement de réseaux de communication plus étendus.

IV. Mise en œuvre du programme de travail

10. Les activités proposées constituent un plan de travail dont la mise en œuvre a déjà commencé. Les principales activités qui se sont tenues et qui doivent se tenir sont les suivantes :

a) La CEE a organisé une réunion du Comité exécutif du Comité régional en novembre 2017, à laquelle les représentants des programmes de travail de la CEE dans les domaines des statistiques, du logement et de l'aménagement du territoire ont rendu compte de leurs activités et mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration plus étroite ;

b) Une deuxième réunion du Comité exécutif a été organisée par la CEE à Genève, le 13 avril 2018, directement à la suite d'un colloque de haut niveau sur les partenariats stratégiques dans le domaine des statistiques officielles, qui a permis d'examiner différentes voies pour renforcer la collaboration entre les organisations nationales de statistique et d'information géospatiale ;

c) Une réunion commune CEE/Comité régional consacrée à l'intégration des normes relatives aux statistiques et à l'information géospatiale s'est tenue fin 2017 à Stockholm ;

d) Une réunion commune Eurostat/Comité régional/CEE consacrée à l'intégration des normes relatives aux statistiques et à l'information géospatiale s'est tenue à Luxembourg les 17 et 18 avril 2018 ;

e) Pour la première fois, tous les États membres de la CEE ont été invités à participer à la réunion plénière annuelle du Comité régional (Bruxelles, 6-7 juin 2018) ;

f) Une session spéciale sur l'utilisation de l'information géospatiale et des renseignements recueillis par satellite pour répondre aux besoins en données découlant des objectifs de développement durable, sera organisée en octobre 2018 à Shymkent (Kazakhstan) dans le cadre de la prochaine réunion du Groupe de travail sur les statistiques du Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA) ;

g) Il est important d'utiliser l'information géospatiale pour répondre aux besoins en données liés aux objectifs de développement durable, notamment en raison de la demande croissante de ventilation géographique des données dans les pays. Ce point a été traité à la deuxième réunion d'experts de la CEE sur les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, et lors de manifestations parallèles tenues dans ce cadre (Genève, 16-20 avril 2018).
